

HOUSE OF COMMONS

Wednesday, April 28, 1869

The Speaker took the Chair at three o'clock.

DIVORCE CASE

Mr. Mackenzie presented a petition from George W. Jones, of Port Perry, for a divorce from his wife.

COMMITTEES

On motion of Hon. Mr. Rose, Mr. Merritt was added to the Committee on Banking and Currency, and Messrs. Wood and Dunkin to the Committee on Public Accounts.

MONTREAL FORTIFICATIONS

Mr. Benoit enquired whether the Government intend to cause the construction of the fortifications before the city of Montreal to be commenced in the course of the present year.

Sir G. E. Cartier said the Imperial Act, granting the Imperial guarantee for the building of the fortifications, was not yet passed.

Hon. Mr. Holton—Is it to be introduced this session?

Sir G. E. Cartier said the hon. gentleman watched closely the proceedings of the English Parliament, and did not require to apply to him for information on such a point.

Mr. Mackenzie—Will you have any objection to bring down the correspondence on the subject?

Sir G. E. Cartier said he had already answered the question, by stating that the Guarantee Act was not yet passed, and the fortifications could not be built without money.

DUTIES ON IMPORTS

In reply to Mr. Benoit, who desired to know whether Government intended to increase the duties on imports,

Hon. Mr. Rose said he must defer an answer till the budget came down.

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 28 avril 1869

L'Orateur ouvre la séance à trois heures.

DIVORCE

M. Mackenzie présente une demande de divorce au nom de M. George W. Jones, de Port Perry.

COMITÉS

Sur une motion de M. Rose, M. Merritt devient membre du Comité des Banques et Desvises et MM. Wood et Dunkin deviennent membres du Comité des Comptes publics.

LES FORTIFICATIONS DE MONTRÉAL

M. Benoit demande si le Gouvernement a l'intention de commencer la construction des fortifications de la cité de Montréal avant la fin de l'année.

Sir George-É. Cartier fait remarquer que la Loi Impériale sur l'octroi d'une garantie impériale pour la construction des fortifications n'a pas encore été adoptée.

M. Holton demande si cette Loi sera présentée au cours de la session actuelle.

Sir George-É. Cartier affirme avoir déjà répondu attentivement la procédure du Parlement anglais et n'a pas besoin de s'adresser à lui pour obtenir des renseignements à ce sujet.

Mr. Mackenzie demande s'il n'a pas d'objection à faire connaître la correspondance échangée à ce sujet.

Sir George-É. Cartier affirme avoir déjà répondu à cette question en disant que la Loi de Garantie n'a encore été adoptée et qu'il n'est pas possible de construire ces fortifications sans argent.

LES TAXES À L'IMPORTATION

En réponse à une question de M. Benoit désirant savoir si le Gouvernement a l'intention d'augmenter la taxe à l'importation,

M. Rose indique qu'il ne peut donner cette information qu'après la présentation du budget.